



## Communiqué de presse : inflation des prix alimentaires

PLEAD pour le SNRC

## Le Syndicat national de la Restauration Collective (SNRC) alerte sur l'accélération de la hausse des prix alimentaires

Au nom de l'ensemble de ses adhérents, entreprises et entrepreneurs de la restauration collective, le SNRC tient une nouvelle fois à tirer la sonnette d'alarme concernant la hausse des prix des denrées alimentaires qui continue de fortement impacter leur activité et leur santé financière.

Le SNRC tient à rappeler que la grande très fragilité économique du secteur exposent particulièrement ses entreprises à cette hausse continue des prix, hausse qui s'est à fortiori accélérée au cours du mois d'août. L'augmentation cumulée des prix de l'alimentaire atteint désormais +10% en seulement un an.

Alors que les dotations mises en place en juillet <u>par le gouvernement</u> doivent permettre aux collectivités de faire face aux mesures nécessaires à maintenir la qualité des repas à la cantine, en continuant à offrir des produits de saison, de label, bien préparés et bien cuisinés, pour tous les enfants de France, le SNRC appelle à une augmentation d'au moins 7% des prix contractuels des repas proposés aux collectivités.

Seule une telle augmentation, justifiée au regard de la hausse des prix des denrées alimentaires, permettra au secteur de la restauration collective de traverser la crise inflationniste actuelle en sécurisant la survie financière de ses entreprises, à commencer par les plus petites d'entre elles. C'est également la condition pour que les entreprises adhérentes du SNRC puissent continuer à garantir ce qui constitue leur engagement prioritaire : proposer chaque jour des repas toujours plus sains, équilibrés et variés aux enfants scolarisés et à l'ensemble de nos convives.